



Bourg en Bresse le 20 septembre 2022,

Les syndicats de l'Ain
SNUipp-FSU, SNUDI-FO, SE-UNSA, CGT Educ'action et SUD Education

A Madame l'inspectrice d'académie

Objet : Arrêt immédiat des évaluations d'école

Madame l'inspectrice d'académie,

Les organisations syndicales SNUipp-FSU, SNUDI-FO, SE-UNSA, CGT Educ'action et SUD Education attirent votre attention sur les évaluations d'école mises en place dès cette rentrée scolaire.

Elles demandent l'arrêt immédiat de ce dispositif chronophage qui, par l'auto-évaluation comme par l'évaluation externe ne manqueront pas de générer des pressions externes inacceptables sur nos collègues. Nos collègues en ont assez de la culture de l'évaluation permanente, du pilotage par les résultats, de la mise en concurrence des écoles et des personnels.

Ils veulent pouvoir exercer dans les meilleures conditions possibles, ce qui nécessite des créations de postes, des augmentations de salaire et l'arrêt des réformes qui remettent en cause leurs conditions de travail et le fonctionnement de l'École.

Alors que plusieurs écoles ont été désignées volontaires pour mettre en œuvre ces évaluations d'école, les organisations syndicales SNUipp-FSU, SNUDI-FO, SE-UNSA, CGT Educ'action vous demandent que les évaluations d'écoles n'aient pas de caractère obligatoire et que les écoles qui ne souhaiteraient pas intégrer ce dispositif ne subissent aucune contrainte.

Nous attendons une réponse claire de votre part sur cette question.

En tout état de cause, l'ensemble de nos organisations syndicales soutiendront les écoles qui refuseraient de mettre en œuvre ce dispositif.

Les syndicats de l'Ain
SNUipp-FSU, SNUDI-FO, SE-UNSA, CGT Educ'action et SUD Education